

La basilique Notre-Dame de Bon secours restée longtemps sans entretien, faute de moyen financier et du coût des travaux avait pourtant besoin d'une mise en sécurité. En 2020 la commune après avoir déposé un dossier d'aide financière à l'Etat dans la cadre de « France Relance » recevait une notification nous accordant une aide de 26 268€.

Cette subvention a contribué à la remise en état de l'installation électrique, le remplacement de deux portes de la sacristie, la révision partielle de la toiture, la remise en peinture de la statue et de la rampe de la course.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 79 990€ HT, l'Etat a participé à hauteur de 26 268€ et la commune à hauteur de 52 721€.

Martine CARRIER

## TRAVAUX VOIRIES

A la fin de chaque printemps ou en automne des travaux de la voirie communale sont entrepris à Lablachère. La tâche est d'importance mais avec l'aide des services des routes du Département et selon les budgets qui nous sont alloués, nous procédons aux rénovations, aux réfections les plus pressantes. En 2023, les axes ci-après ont fait l'objet d'une intervention :

### Chemin de l'Estrade

La chaussée depuis la route de Planzolles jusqu'au chemin de Roudil a été remise à neuf suite au changement de la conduite d'eau potable.

### Impasse des Plots (funérarium et sortie secondaire du centre de secours)

La roulante a été enrobée après accord de cession par deux riverains d'une bande de parcelle nécessaire pour élargir à 5 m ce délaissé du Département.

### Sécurisation traversée Notre-Dame

C'est à partir de la mi-septembre que les travaux ont débuté pour une durée d'un mois environ. Pour améliorer la sécurité de la zone, les services des routes du Département ont opté pour l'aménagement de deux plateaux surélevés, un devant la basilique, l'autre devant l'accès à son parking. Un feu de signalisation permet le passage alterné des voitures pendant cette opération.

La Commune quant à elle positionnera à chaque entrée de Notre-Dame, en rappel, deux radars informatifs de vitesse à respecter (50 km/h) :

- un, en direction d'Alès, à la hauteur de La Ferme Théâtre, au niveau du parapet,
- un deuxième, en direction d'Aubenas, avant le négoce de matériaux Point P.

Par ailleurs, afin de répondre aux nombreuses sollicitations qui nous ont été soumises, deux aménagements piétonniers vont être réalisés par les employés des services techniques Voirie et Espaces verts de la Commune de Lablachère :

- rue Charles Turrel :

Un cheminement piétons sera créé à partir de l'enseigne Netto jusqu'à l'ancienne caserne des pompiers ;

- rue Joseph Blanc :

Une zone piétonnière permettra de joindre le giratoire dit 'du dolmen' à l'école publique, en toute sécurité.

Daniel MORSELLI



## LE MOT DU MAIRE



*Nous sommes le 25 août 2023, la pluie tant attendue est enfin arrivée.*

*Le Préfet venait de classer notre secteur en alerte CRISE mais surtout, nos réserves d'eau s'épuisaient dangereusement. Les sources de St Pierre St Jean ne donnaient pratiquement plus d'eau et le forage de la Pazette compensait difficilement cette déficience car lui-même puisait dans une nappe au niveau anormalement bas.*

*Quelques sueurs froides donc pendant plusieurs semaines mais heureusement le village n'a pas été privé d'eau. La commune voisine de Planzolles n'a pas eu cette fortune. Dès le mois de juillet elle en a manqué. Malgré une situation tendue, Lablachère a pu venir au secours de cette commune en lui apportant plusieurs dizaines de m3 durant tout l'été. La solidarité entre municipalités n'est pas un vain mot.*

*L'eau une ressource de plus en plus précieuse car de plus en plus rare. Une réflexion était déjà engagée sur cette problématique. Elle doit s'accélérer afin de rechercher une production plus rassurante tout en privilégiant les moyens d'en utiliser moins. Il est à craindre que le transfert obligatoire de la compétence communale en matière d'eau et assainissement au profit des Communautés de Communes en 2026 ne ralentisse la mise en œuvre de ces intentions.*

*Suite logique de la sécheresse estivale, la canicule. Celle-ci a atteint son point culminant le 22 août 2023 classé Vigilance Rouge - canicule extrême. Une cellule de crise mise en place au sein de la mairie a contacté 179 personnes âgées et/ou vulnérables susceptibles de souffrir de cette vague de chaleur. Fort heureusement aucune victime n'est à déplorer.*

*Sécheresse et chaleur n'ont pas freiné certaines ardeurs. Ainsi il a fallu pousser un petit « coup de gueule » afin de réclamer le respect de la tranquillité publique perturbée par les bruits incessants des cyclomoteurs débridés ou des comportements à risques sur nos routes. Le mépris des règlements ou des règles des bonnes conduites en général, constituent des incivilités de plus en plus nombreuses et de plus en plus insupportables. Nous travaillons aux solutions permettant d'atténuer ces phénomènes mais je l'avoue, avec beaucoup de difficultés quant aux solutions à y apporter.*

*Je vous laisse découvrir cela dans les pages suivantes. Vous y trouverez également les rubriques habituelles et tous les faits d'actualité de notre village depuis le dernier bulletin municipal.*

*L'automne est déjà là avec ses avantages mais aussi ses inconvénients.*

*Je vous souhaite de profiter pleinement de la nouvelle saison.*

*A bientôt*

## LISTE « PERSONNES VULNERABLES »

Une liste de personnes vulnérables avait été créée en 2020 lors du confinement afin de pouvoir s'informer des difficultés que pouvait rencontrer cette population.

Depuis elle s'est étoffée grâce au travail de Danièle qui inlassablement va au contact des personnes qui ont été déclarées « vulnérables ».

Ce support nous a permis, lors de la dernière alerte rouge canicule, avec la mobilisation de Danièle, Lysiane et Roger, les 22-23 et 24 août dernier, de contacter ou de rendre visite à 179 personnes. Nous leur avons indiqué les symptômes d'alertes : crampes musculaires, épuisement, étourdissement, et prodigué quelques conseils pour se protéger de la chaleur, se rafraîchir, boire, etc...

Si dans votre entourage, vous avez connaissance de personnes isolées qui auraient besoin d'être appelées, n'hésitez pas à nous le signaler en mairie.

Lysiane FREMON, Danièle REYNAUD, Roger HALEGOUET

## LA RENTRÉE DES CLASSES : ÉCOLE PUBLIQUE ET ÉCOLE PRIVÉE

### L'ÉCOLE PUBLIQUE

- L'école publique de Lablachère compte 154 élèves, répartis en 7 classes, 2 maternelles + 5 élémentaires :
- PS-MS-GS, Lucie MANCINI (23) + Christine (départ retraite, remplacée par ...), Fabienne PEREZ (24) + Evelyne
  - GS-CP Chantal TOURRE (18)
  - CE1-CE2 Laure CHARBONNIER (22), Gislaine LABEAUME (22)
  - CM1-CM2 Nathalie LAURE (22), Olivier ROCHE (23)
  - 4 AESH présentes pour les élèves à besoins particuliers
- L'école va recruter des volontaires en service civique qui auront pour missions prioritaires l'action éducative et pédagogique engagée et le développement de projets nouveaux en donnant l'opportunité de s'engager dans un cadre motivant, utile et formateur tout en contribuant à répondre aux besoins de la société et à ses défis.
  - Les évaluations nationales pour CP, CE1 et CM1 ont eu lieu du 11 au 22 septembre (les résultats sont communiqués aux familles).
  - Agrément parents pour accompagnement des sorties à encadrement renforcé : natation, vélo, ski, ... Nous remercions les nombreux parents qui contribuent au bon déroulement de ces activités.
  - Les élections des délégués de parents au conseil d'école auront lieu le 13/10. Adresse mail utile pour communiquer avec les délégués qui peuvent être sollicités pour toutes questions concernant le fonctionnement de l'école : ([parentsecolepubliquelablachere@gmail.com](mailto:parentsecolepubliquelablachere@gmail.com))
  - De nombreux projets dans les classes, sportifs, artistiques ou culturels, financés par la subvention municipale et les diverses manifestations organisées par le Sou des écoles : bibliothèque, vélo, natation, basket ...
- Olivier ROCHE, directeur de l'Ecole publique*

### ÉCOLE CATHOLIQUE DU PÉAGE

École catholique du Péage compte à ce jour 82 élèves répartis dans 3 classes. La fermeture de la 4ème classe à la rentrée (malgré un nombre d'enfants plus important que l'année précédente !) a occasionné une réorganisation des classes. On compte une classe de TPS-PS-MS-GS (26 enfants), une classe de CP-CE1-CE2 (27 enfants) et une classe de CE2-CM1-CM2 (29 enfants). L'équipe enseignante a aussi réfléchi à une autre configuration, notamment les après-midis, pour organiser des décloisonnements et des échanges de service en Arts visuels, Sciences, Histoire-Géographie, Production d'écrits. Pour l'année à venir, les enseignantes continuent leur projet « classe dehors ». Chaque classe se rendra à son « coin nature » une demi-journée par semaine. La classe des CE2-CM continuera de travailler avec un intervenant du PNR jusqu'en décembre. Un certain nombre de projets vont ponctuer l'année scolaire. Une exposition des travaux artistiques et littéraires des enfants est d'ores et déjà prévue le 19 octobre à l'école. En matière de sport, les enfants participeront à un cross la veille des vacances de la Toussaint. Les enfants de CM vont bénéficier d'un cycle « savoir rouler à vélo » au printemps. Et cette année, les élèves de GS au CP vont expérimenter les « séances massées » de piscine. Les séances seront regroupées sur une semaine : au mois de mars pour les plus grands et au mois de juin pour les plus jeunes. Françoise Berrier n'intervient plus à l'école pour animer des ateliers-chant. Aussi, les enseignantes se mobilisent pour proposer de nouvelles activités musicales afin que la musique occupe encore une belle place au sein de l'école.

*Sandrine GUILHOT, Directrice de l'Ecole privée du Péage*

## TRIBUNE LIBRE

Aucun article n'a été proposé

## LE MOT DES ELUS

### LA SECHERESSE ET L'EAU

Nous venons de vivre un été particulièrement difficile. Les conditions météorologiques déficitaires en pluie et la chaleur excessive ont eu un impact important sur nos ressources en eau, notamment la deuxième quinzaine d'août. Les sources de St Jean s'épuisaient dramatiquement et le complément du forage ne permettait plus d'équilibrer la demande en eau potable.

Devant cette situation et le classement de notre secteur en CRISE, la municipalité a appelé le 18 août 2023 ses habitants à respecter scrupuleusement les mesures de restrictions et d'interdictions prises par le Préfet.

Nous remercions à cet effet les Lablachéroises et les Lablachérois pour leur esprit de responsabilité et leur civisme qui ont permis d'éviter le pire.

Les pluies en fin de mois ont été salvatrices. Elles ont permis d'augmenter le débit des sources et nous éviter des coupures d'eau ponctuelles.

*Dominique POUGET TIRION*

### INCIVILITÉS SUR LA COMMUNE

Depuis trop longtemps, les cabines à livres subissent les incivilités récurrentes de personnes non respectueuses. Celles-ci se sont accentuées courant juin : dépôts d'objets dignes de la déchetterie ; vol en grand nombre de livres (des individus viennent avec une camionnette et chargent les livres dans le but certainement de les vendre) ; façade d'une cabine saccagée par une affiche brûlée, dépôts de livres « inappropriés »....

Il a donc été décidé de fermer les cabines pour un temps indéterminé, une décision difficile à prendre car elle pénalisait les usagers fidèles et attentifs aux consignes. Un rappel du règlement a été affiché et diffusé sur les réseaux sociaux ; les livres sont désormais tous tamponnés afin de les rendre impropres à la revente ; les cabines nettoyées et réapprovisionnées.

Cette fermeture que nous avons limitée à 15 jours a été bénéfique : depuis leur réouverture, les incivilités sont presque inexistantes, ce qui est plus agréable pour les usagers et les bénévoles qui consacrent du temps à maintenir ce service très apprécié.

Malgré une déchetterie proche (moins de 2 kms), ouverte 6 jours sur 7, il est déplorable de trouver encore et toujours de nombreux encombrants au pied des containers. Pour rappel, suivant les plages horaires, le temps d'attente est très court et le personnel est accueillant.

A cela, il faut bien sûr ajouter des containers qui débordent parfois alors qu'il suffirait juste de se déplacer vers un autre point de collecte proche.

Pour rappel, toutes ces incivilités, coûtent cher à la collectivité et donc aux contribuables et génèrent un surcroît de travail pour les employés communaux (retardant ainsi la réalisation de travaux programmés).

Un simple effort de la part de chacun solutionnerait la plupart de ces incivilités et permettrait d'économiser du temps et de l'argent.

Par ailleurs, nous avons été amenés à dénoncer de nombreuses incivilités qui impactent la vie des habitants :

- bruits excessifs à toute heure, provoqués par des engins à 2 roues, motorisés (faits dénoncés par le maire sur les réseaux sociaux récemment) ;
- des rodéos ;
- vol ou dégradations de plaques de rues et de panneaux indicateurs (agglomération, stop, balise de priorité ...) ;
- vitres d'arrêt de bus brisées ;
- stationnements sauvages qui nous ont contraints à aménager le rond-point de la Jaujon suite à un accident, qui aurait pu être dramatique pour un enfant qui voulait traverser à cet endroit ;
- vitesses excessives en des endroits dangereux (pétition route de Planzolles) ;
- stationnements devant des commerces et au mépris de la libre circulation des autres usagers ...

Nous déplorons fortement ces faits qui perturbent la tranquillité des lablachérois et nous contraignent à prendre des décisions souvent coûteuses et pouvant sembler impopulaires.

*Nicole DJIANN, Yannick MARCHAL*